

2° Par M. Reveil :

*Note sur les résiniers des Landes, sur les produits du Pinus maritima et sur l'homme prétendu quadrumane de Bory de Saint-Vincent.*

3° De la part de M. V. de Janka, de Vienne :

*Geschichte des Scleranthus uncinatus.*

M. Decaisne, au nom de la Commission chargée de visiter les établissements scientifiques de Bordeaux, donne lecture de la proposition suivante :

La Société botanique de France, réunie à Bordeaux en session extraordinaire,

Sur la proposition de sa Commission chargée de visiter les principaux établissements scientifiques de Bordeaux et spécialement le nouveau Jardin des plantes de cette ville,

Rend hommage à la munificence éclairée qui a créé ce bel établissement, dont la direction a été confiée à si juste titre à M. Durieu de Maisonneuve, et qui promet non-seulement de procurer aux habitants de cette noble cité un agréable délassement, mais de servir puissamment les intérêts de la science;

Et se fait un devoir d'adresser à MM. les Maire, adjoints et membres du Conseil municipal de Bordeaux l'expression de la reconnaissance que leur doivent tous les amis de la botanique.

Cette proposition est unanimement adoptée par la Société, qui charge le Bureau de la session de transmettre sa délibération à M. le Maire de Bordeaux.

M. l'abbé de Lacroix fait à la Société la communication suivante :

NOUVEAUX FAITS BOTANIQUES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES PLANTES DE LA VIENNE,  
par M. l'abbé S. de LACROIX.

Aux Assises scientifiques de l'Institut des provinces de France, qui eurent lieu à Poitiers vers la fin du mois de mars 1857, je fus chargé de répondre aux questions botaniques du programme, et d'indiquer les progrès que la connaissance des plantes de nos contrées avait faits depuis la publication de la *Flore de la Vienne*, par M. Delastre, en 1842. Je ne devais naturellement pas être honoré de ce travail, mais une maladie funeste ayant réduit notre vénérable doyen à l'impossibilité de se livrer à aucune occupation sérieuse et continue, je dus faire de mon mieux pour le remplacer. Malheureusement le mal a continué, depuis, ses ravages sur cette organisation fatiguée, il s'est attaqué aussi à cette intelligence d'élite, où les connaissances les plus solides et les plus variées s'unissaient à l'aménité la plus charmante; et j'ai la douleur de dire que désormais notre science aimée a vu s'éteindre à peu près totalement une de

ses lumières. Aujourd'hui ce sera donc encore à moi, malgré mon insuffisance, de continuer l'œuvre de 1857, et de mettre en relief, sous les yeux de la Société, les raretés et les nouveautés dont notre flore s'est enrichie durant ces deux dernières années. Puissent mes faibles efforts et mes remarques être de quelque utilité pour la science ! (1)

Depuis plusieurs années, la famille des Fumariacées a été l'objet de nombreux remaniements et de scrupuleuses observations. J'ai suivi les travaux qui s'y rattachent, avec d'autant plus d'intérêt que j'avais sous mes yeux, comme plantes ruricoles, plusieurs des espèces litigieuses, et que mes courses sanitaires ou d'agrément dans le midi m'avaient permis de réunir presque toutes les autres. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit aux *Assises* à l'égard des espèces mieux étudiées qu'il faudra joindre à celles de la *Flore* de 1842 ; j'ajouterai seulement le *Fumaria Wirtgeni* Koch, que je possédais en herbier depuis 1838, et que j'avais récolté dans un jardin de Châtellerault. A mes débuts dans la science, cette plante m'avait terriblement embarrassé par son port de *F. Vaillantii* Loisel. et ses sépales de *F. officinalis* L. J'avais cessé de m'en occuper, quand le bon docteur Guépin (d'Angers), dont la perte, qui n'est déjà plus récente, est toujours sensible à ses nombreux amis, me communiqua un exemplaire de l'espèce trouvée à Bourgueil (Indre-et-Loire) par l'abbé Coqueray, et qu'il lui avait nommée. Son herbier, riche en plantes étrangères, qui lui venaient en partie des auteurs mêmes avec lesquels son amour pour la science et surtout pour la vérité scientifique lui avait fait établir des relations et de bienveillants échanges, lui avait permis de rapporter, sans crainte d'erreur, la plante tourangelle et désormais poitevine, au *F. Wirtgeni* Koch. Cet échantillon fut pour moi un trait de lumière, qui m'éclaira sur la valeur et le nom de ma plante de Châtellerault.

Une seconde espèce du même genre m'avait, elle aussi, créé des doutes et des incertitudes. D'abord je l'avais donnée comme *F. Bastardi* Jord., puis comme *F. Borœi* Jord. ; aujourd'hui que je l'ai confrontée avec des types nombreux et sûrs de ces deux plantes, et que je ne me suis pas borné à l'étudier, comme d'abord, à l'aide de phrases descriptives auxquelles on prête plus ou moins d'élasticité suivant les besoins de la cause, je suis certain qu'elle ne se confond ni avec l'une ni avec l'autre de ces espèces. Je la publie donc, sous le nom de *F. recognita*, avec la description suivante :

(1) Note ajoutée par M. de Lacroix au moment de l'impression. — Rien n'a été changé à ce début, depuis la lecture que j'en ai faite à Bordeaux le 12 août dernier. Ces lignes prouvent que l'auteur de l'article nécrologique sur le regrettable M. Delastre, publié dans le Bulletin (voy. p. 383 de ce volume), a commis une erreur en attribuant à mon savant et vénéré maître les deux rapports concernant les nouveaux faits botaniques qui ont trait à la flore de Vienne, celui-ci et celui qui a été communiqué par moi aux *Assises scientifiques* de 1857. Dans l'une et l'autre circonstance, à notre grand regret, la santé de M. Delastre ne lui permettait plus un travail de cette nature. — J'ajouterai que sa mort n'a pas eu lieu, comme le dit l'article en question, le 12 août, jour où je la faisais seulement pressentir, mais cinq jours plus tard, le 17 au soir.

**FUMARIA RECOGNITA** de Lcrx. — Plante à teinte générale glaucescente. Tige de 1 à 5 décimètres, simple ou rameuse, dressée ou tombante, ou grimpante à l'aide de ses pétioles volubiles; feuilles deux ou trois fois ailées, à folioles cunéiformes, incisées, à segments ovales-lancéolés ou lancéolés, obtus, mucronulés, à tissu ferme; grappes courtes et lâches, dépassant les feuilles à l'aisselle desquelles elles sont placées; fleurs blanchâtres, particulièrement dans les grappes du sommet des tiges, ou d'un rose pâle, de moyenne grandeur, noirâtres ou d'un vert noirâtre à l'extrémité des pétales dont l'inférieur est très rarement disjoint; pédicelles droits, un peu étalés, par exception légèrement recourbés, dépassant deux fois la bractée, qui est linéaire, denticulée, acuminée-cuspidée; sépales ovales, acuminés, plus ou moins profondément denticulés jusqu'au sommet, aussi larges que la corolle dans les jeunes fleurs, plus étroits ensuite, plus courts que le tiers de la longueur des fleurs, persistant souvent sur le jeune fruit, plus courts que l'éperon qui est allongé; fruit arrondi, un peu comprimé, obtus, rugueux, mucronulé dans sa jeunesse, avec deux petites fossettes au sommet, à base très élargie, égalant son diamètre, et plus large que le haut du pédicelle peu épaissi. — ☉ Avril-septembre. — Lieux cultivés, jardins; Saint-Romain-sur-Vienne, Saint-Sulpice-des-Ormes, Vaux-en-Couhé, Brux, Montmorillon. — Cultivée, de même que spontanée, dans le sable, le calcaire ou l'argile, cette espèce conserve ses caractères.

Notre plante est intermédiaire entre le *F. Boræi* Jord., dont elle a le port plus strict, le tissu plus ferme, la grappe dépassant les feuilles, et le *F. Bastardi* Jord., dont elle a la disposition et la forme des fleurs ainsi que de leurs parties accessoires, seulement agrandies. Le fruit emprunte à celui du *F. Vaillantii* sa rugosité prononcée. — Le vrai *F. Bastardi* Jord. a été récolté, cette année, par l'abbé Chaboisseau, à Chauvigny, et de nouveau à Montmorillon.

En 1851, je trouvai un *Nasturtium* de la section *Roripa*, sur les bords de la Creuse, à proximité de son confluent avec la Vienne, et le long de la rive gauche qui appartient à notre département. Dès ce moment il me frappa par une physionomie inaccoutumée. J'hésitais à le rattacher aux espèces déjà décrites. Je crus un instant pouvoir le rapporter au *N. stenocarpum* de M. Godron. L'année dernière, j'allai en faire une ample provision, pour pouvoir plus facilement le comparer avec chacune des parties de la description que M. Boreau a donnée de la plante de Montpellier. De cette comparaison ressortent des différences qui m'ont obligé à regarder comme tout autre la plante poitevine. Je la désignerai donc sous le nom de *N. mucronulatum*. En voici la description :

**NASTURTIIUM (Roripa) MUCRONULATUM** de Lcrx. — Racine pivotante, vivace; souche horizontale accrescente d'année en année; tige de 5 à 10 décimètres, redressée, striée, pleine, simple à la base, rameuse surtout vers le sommet, garnie de feuilles profondément pinnatifides, à lobes latéraux étalés,

ovales-lancéolés, dentés, ayant les dents et l'extrémité subobtus, mucronulées, à lobe terminal plus largement développé, irrégulièrement denté, mais à dents mucronulées comme les autres, à pétiole auriculé à la base; fleurs jaunes, disposées en grappe allongée au sommet des rameaux dont l'ensemble forme une assez large panicule terminale; pédicelles grêles, étalés-recourbés, plus longs que les siliques recourbées-redressées, longues de 3 à 6 millimètres, un peu comprimées, terminées par un style assez long, à stigmate capité, émarginé; graines brunes, fusiformes, trigones, très finement chagrinées, disposées sur deux rangs. — 24 Juin-août.

Il y a dans cette plante quelque chose du *Nasturtium silvestre* R. Br. et du *N. amphibium* R. Br.; mais la forme et la disposition des graines, sans parler des autres caractères, éloignent toute idée d'un rapprochement que le port lui-même ne permet pas d'établir.

Pendant que je suis au genre *Nasturtium*, je dirai qu'en juillet de l'année dernière, j'ai rencontré, dans un ruisseau de Saint-Romain-sur-Vienne, un bon nombre de pieds du *N. siifolium* Rchb., dont les rameaux étaient ceux du *N. officinale* R. Br. Il était curieux de voir sortir de l'aisselle de feuilles à folioles lancéolées, des rameaux garnis de feuilles à folioles arrondies-elliptiques. J'avais déjà signalé autrefois un même pied qui portait deux tiges appartenant par leurs feuilles chacune à l'une des deux formes. Cette nouvelle observation vient appuyer la première, et autorise comme elle à refuser le titre d'espèce au *N. siifolium* Rchb.

L'*Arabis sagittata* DC. (*Turritis sagittata* Bertol.), qui n'est pas très vulgaire chez nous, et que j'ai indiqué à Falaise près les Ormes, vient aussi dans les fossés à l'est du petit bois de Mousseaux, dans la même commune.

Si je ne craignais pas d'ajouter, sans beaucoup d'avantage pour la science, une espèce nouvelle à toutes celles que l'on a annexées au genre *Iberis*, qui en est un peu encombré, je distinguerais spécifiquement une forme qui se trouve mélangée, chez nous, à l'*I. amara* L. Cette distinction repose uniquement sur la physionomie du fruit, en sorte que, jusqu'au moment où celui-ci est parvenu à l'âge adulte, difficilement on arriverait à la faire. Dans l'*I. amara* L., comme on sait, les silicules, ovales-orbiculaires dès la base, s'allongent, se rétrécissent vers le sommet et se terminent par des lobes deltoïdes, aigus, inclinés en dehors, de manière à former un angle avec le style, qui lui-même est plus long qu'eux. Dans la forme que j'ai trouvée en juillet, à Aslonnes et à Saint-Romain-sur-Vienne, et que j'appellerai *I. amara* L. var. *orbicularis* de Lcrx, les silicules sont ovales-orbiculaires; elles ne s'allongent pas en se rétrécissant vers le sommet; les lobes sont moins longs, moins aigus, ils ont le bord interne presque parallèle au style qui les dépasse à peine. J'en ai toujours trouvé les calices lilas et les pétales lavés de la même couleur. Elle vient dans les champs calcaires, avec l'espèce primitive,

L'*Erophila brachycarpa* Jord. a été récolté par moi dans un champ près de Dangé, avec de belles proportions et semblable aux types de M. Jordan que j'ai reçus des botanistes angevins il y a quelques années. La petite plante n'y est pas rabougrie, comme dans les échantillons du premier printemps qui couvrent nos roches calcaires, et à qui la deuxième édition de la *Flore du centre* donnait le nom de *Draba præcox*. Toutes les espèces créées jusqu'à ce jour aux dépens de l'ancien *Draba verna* L. ont été trouvées chez nous.

Le *Viola pratensis* Mert. et K. a été retrouvé par l'abbé Guyon, son premier inventeur parmi nous, dans les prairies de la Bouvent, commune de Vanzay (Deux-Sèvres), où, comme dans la Bouleur, il accompagnait le *Galium boreale* L.

A Messé (Deux-Sèvres), sur nos limites, l'abbé Guyon a vu le *Cerastium arvense* L., qui ne s'était pas encore autant rapproché de nous. Encore un pas, et nous l'aurons enfin.

L'*Hypericum hircinum* L. est naturalisé aux environs de Loudun; nous devons ce renseignement à M. Prot, inspecteur des écoles primaires. — Dans le parc des Ormes j'ai recueilli, au mois de juillet, l'*Hypericum lineolatum* Jord., dont le facies est celui de l'*Hyp. perforatum* L., avec lequel il faut une certaine attention pour ne pas le confondre. — L'*Androsæmum officinale* All. a été récolté par l'abbé Chaboisseau dans les bois d'Adriers, arrondissement de Montmorillon, où sa spontanéité n'est pas douteuse.

L'*Erodium sabulicola* Jord., tout couvert de glandes qui le séparent de nos espèces communes, croît dans les champs sablonneux d'Auzon près Châtelierault.

L'*Oxalis Navieri* Jord. a été rencontré par l'abbé Chaboisseau, au pont de Lussac, sur les bords de la Vienne qui en aura sans doute transporté les graines de Limoges et lieux circonvoisins, où M. Lamy a trouvé cette plante, inconnue avant lui dans le centre de la France.

M. l'abbé Guyon, dans la garenne de Chemereau, commune de Brux, et M. Braguier, à Saint-Genest, ont récolté le *Cytisus prostratus* Scop., qui se distingue du *Cytisus supinus* L. non-seulement par sa double floraison, printanière et estivale, mais par son port plus grêle et par la couleur blanche de sa villosité. Les poils du *C. supinus* L. sont généralement roux à leur base, ce qui est surtout sensible au sommet des rameaux, où ils sont agglomérés davantage.

Le *Trifolium minus* Viv., sur lequel la précieuse dissertation de M. Puel (1), relative aux Trèfles de cette section, avait appelé l'attention des botanistes, a été l'objet de nos recherches: M. l'abbé Chaboisseau l'a rencontré à tous les orientes de Montmorillon; on n'a pas été aussi heureux sur les autres points du département. — Le *Trifolium glomeratum* L. est commun dans l'arrondissement

(1) Voyez le Bulletin, t. III, p. 290 et 397.

de Châtellerault ; il croît aussi à Sillars près Montmorillon. — Le *Trifolium maritimum* Huds. vient sur les bords de la Vienne, auprès de Châtellerault, à côté du *Trifolium resupinatum* L.

Le *Prunus fruticans* Weihe forme quelques haies à Saint-Romain-sur-Vienne et à Jaulnay. — Le *Prunus insititia* L. prospère au milieu des décombres de Château-Larcher, et sur les vieux murs du château de Targé. — Le *Spiræa obovata* Willd. aime les coteaux brûlants de Château-Larcher, non-seulement à Thorus, mais aux Chaumes et ailleurs aux environs. Il se rapproche de Poitiers jusqu'à Mauroc, dans la commune de Saint-Benoît. Partout il est accompagné du *Fragaria collina* Ehrh. — Des *Rubus* nouveaux pour notre flore que j'aurais à signaler, je ne noterai que les *R. bracteatus* Bor. et *Genevieri* Bor., qui croissent assez abondamment dans la forêt du Rond et à Chiré-en-Montreuil, le *R. pallidus* W. et K. dans la forêt du Rond, le *R. robustus* Ph.-J. Mueller, commun à peu près partout. Je possède plusieurs espèces entièrement inédites, sur lesquelles je reviendrai plus tard, après m'en être entendu avec M. Ph.-J. Mueller, le monographe du genre, qui a bien voulu réviser ma collection. — Sur les murs du jardin des Incurables à Poitiers, et dans la portion autrefois occupée par le jardin botanique de la ville, se maintient et prospère le *Potentilla inclinata* Vill., qui s'y est naturalisé. C'est M. Delastre qui l'y a observé. — De toutes les Roses par nous récoltées, je ne citerai que le *Rosa comosa* Rip., trouvé à Saint-Romain-sur-Vienne et aux alentours de Montmorillon, parce qu'il est l'objet de contestations entre les auteurs. — Le *Cratægus oxyacanthoides* Thuill. se rencontre un peu partout dans le département, mais il y est rare. L'arrondissement de Châtellerault est celui où on le voit plus habituellement dans les haies et dans les bois. Il vient à Saulgé près Montmorillon.

Le *Trapa natans* L. m'a été indiqué par M. d'Argenson comme croissant aux bords de la Vienne, au-dessous de son château des Ormes. Cette station n'est point fixe. De même que les eaux en ont apporté la semence, dans les moments de crue ces mêmes eaux entraînent la plante avec elles, et on la voit ainsi disparaître pour plusieurs années. A défaut d'autre habitat connu dans nos limites, celui-là n'en est pas moins précieux à signaler. — Dans le même parc des Ormes, j'ai trouvé l'*Epilobium Lamyi* Schultz. — L'*Epilobium palustre* L. vient à Lathus sous sa forme typique, et l'*Epilobium montanum* L. auprès du vieux château auquel notre Lussac du Poitou emprunte son nom distinctif.

J'ai récolté le *Callitriche truncata* Guss. dans la mare de la Boucarderie, commune de Château-Larcher, au-dessous de la ferme des Granges. L'abbé Guyon, à qui je l'avais communiqué, l'a trouvé depuis dans les fossés qui environnent Vaux-en-Couhé. Ses feuilles, toutes émarginées au sommet, linéaires et à bords parallèles depuis l'extrémité jusqu'à la base, le caractérisent nettement, même en l'absence des fruits.

Le *Polycarpon tetraphyllum* L. est abondant au pied d'un mur de Dangé

exposé au midi ; c'est à cette même exposition qu'il prend de magnifiques développements à Saint-Romain-sur-Vienne et à Bonneuil-Matours, ainsi qu'à Châtellerault.

Une découverte que j'ai faite, ce printemps, à Saint-Sulpice-des-Ormes et dans ma paroisse de Saint-Romain-sur-Vienne, m'a contraint de revenir sur les travaux dont le genre *Scleranthus* a été l'objet, et de comparer attentivement avec la plante que j'ai trouvée les espèces européennes qui ont été jointes à ce genre dans les derniers temps.

Chacune de ces plantes récemment recueillies ou distinguées a été rapportée à l'espèce que Linné désigne sous le nom de *Scleranthus polycarpus*, et dont la description fut publiée d'abord dans les *Amœnitates academicæ*, t. IV, p. 313. Le vrai *Scleranthus polycarpus* L., rencontré par Sauvages à la Salle, aux environs de Montpellier, et à qui Gouan assigne trois autres localités, l'Espérou, l'Hort-de-Diou et Banahu (*Flora monspeliaca*, 1765, p. 404), n'est plus retrouvé de nos jours, ni là ni ailleurs, avec les caractères qui lui sont assignés dans les ouvrages de Linné. Il est, par conséquent, éminemment litigieux ; et chaque personne qui est appelée à se prononcer sur la valeur d'une espèce nouvelle dans ce genre, est tentée de rattacher sa plante à l'espèce Linnéenne. Mais, pour y arriver, il a fallu jusqu'à présent torturer plus ou moins le sens de la phrase diagnostique ou de la glose qui l'accompagne. Et puis, comme on avait plutôt le désir que la conviction de la bonté de ses déductions, on n'a pas osé les mettre en regard du texte avec lequel on avait fait un compromis, de peur que les objections ne se pressassent en foule, que l'un n'attaquât la forme de l'inflorescence, l'autre la disposition des lobes calicinaux, un autre la grandeur relative des organes floraux, etc. Pour moi, qui n'ai point la prétention de faire croire que ma plante ait résolu le problème entier, qui veux indiquer, au contraire, ce qui lui a manqué pour y parvenir, je vais citer intégralement le texte des *Amœnitates academicæ*. Je le fais en même temps pour l'utilité des botanistes privés de ce recueil, qui entre dans des détails que j'ai cherchés inutilement ailleurs. Voici donc ce qu'on lit en tête de la page 313 du tome IV de cet ouvrage et sous le numéro d'ordre 145 (ce numéro indique le rang occupé par le *Scleranthus* que Sauvages avait envoyé à Linné, dans la deuxième centurie de plantes curieuses cultivées alors au jardin d'Upsal et décrites en cet endroit) :

145. SCLERANTHUS (POLYCARPOS) calycibus fructus patentissimis spinosis, caule subvillosa.

*Polycarpus* Dalech. *Hist.* 444.

*Polygonum montanum vermiculatae foliis* Bauh. *Pin.* 281.

Habitat : Monspeli et in Italia. *Sauvages*. ☉

Differt a *Scl. annuo* planta longe minore, caule magis divaricato, subpubescente.

Calyces secundum totam longitudinem caulis, nec in corymbum congesti, patentés, acutissimi ut fere spinosi, ventre sulcati, nec calyces habent margines membranaceos ut in *Scl. annuo* ; adeoque synonymon *Columnæ* ad hanc spectat speciem.

De cette description entière, il résulte que le *Scl. polycarpus* communiqué par Sauvages à Linné, et qu'il ne faut pas encore désespérer de retrouver, puisque Gouan, qui écrivait sa Flore de Montpellier trois ans avant la mort du célèbre correspondant du professeur d'Upsal, indique en trois endroits cette plante qu'il a dû connaître et faire vérifier par celui qui l'avait le premier signalée, il résulte, dis-je, que le *Scl. polycarpus* L. doit avoir une certaine ressemblance avec le *Scl. annuus* L., mais être beaucoup moins grand (*longe minor*); être chargé d'un bien plus grand nombre de fleurs et de fruits, comme l'indique son nom spécifique (*polycarpus*), et conséquemment les avoir beaucoup plus petits (ce qu'avait très bien compris De Candolle, ainsi qu'il le fait remarquer dans le *Prodromus*, t. III, p. 378, quand il dit de son *Scl. polycarpus*: *Differt a priore [Scl. annuo] prima fronte floribus dimidio minoribus*); avoir les fleurs fasciculées, axillaires et terminales, et non pas en cymes dichotomes corymbiformes (*nec in corymbum congesti*); avoir les lobes calicinaux très ouverts (*patentes, patentissimi*), et non pas simplement étalés (*patuli*); les avoir épineux ou presque épineux (*spinosi, acutissimi ut fere spinosi*), et non pas simplement aigus (*acuti*); à bords non-membraneux (*nec... margines membranaceos*).

D'après cela, le *Scl. polycarpus* de De Candolle, dont les lobes calicinaux sont à peine étalés (*subpatuli*), et simplement aigus (*acuti*), ni plus ni moins marginés que ceux du *Scl. annuus*, dont l'auteur répète l'expression de *lobis immarginatis*, ne peut être la plante Linnéenne.

Le *Scl. polycarpus* de la *Flore de France* de MM. Grenier et Godron ne l'est pas davantage, de leur propre aveu, puisqu'ils le rattachent à celui du *Prodromus*, et que M. Grenier (*Archives de la flore de France et d'Allemagne*, t. I, p. 206, n. 4) lui a postérieurement donné le nom de *Scl. Delorti*. En effet, son inflorescence est disposée en cymes dichotomes; ses divisions calicinales sont dressées et garnies d'une marge membraneuse que leur teinte jaunâtre rend un peu moins apparente que dans le *Scl. annuus* L. Malgré l'affirmation contraire de la *Flore de France* (*divisions du calice non marginées-scarieuses*), nous n'avons pas moins constaté l'existence de cette marge membraneuse sur des échantillons types de Narbonne même, et sur d'autres parfaitement semblables que M. Rossignol a recueillis à Rive-Haute près Béziers, il y a plusieurs années. Il en avait offert quelques-uns à M. Delastre sous le nom de *Scl. polycarpus* admis alors. Celui-ci, toujours plein de bonté pour moi, m'en a donné un, sachant que, dès cette époque, l'idée du *Scleranthus* Linnéen était le sujet de mes préoccupations. Je suis heureux d'avoir ici l'occasion de signaler cette localité nouvelle pour une plante rare, et d'y joindre le nom du botaniste distingué qui l'a récoltée en même temps qu'une foule d'autres espèces curieuses des environs d'Agde et de Béziers, lieux les plus ordinaires de ses observations et de ses recherches dont le but était la réunion des éléments d'une flore locale.

Enfin nous arrivons au *Scl. polycarpus* d'Aumessas (Gard), pour lequel M. Grenier avait pris dès l'abord un ton beaucoup plus affirmatif que celui par lequel il termine sa note de 1852, *Sur les Scleranthus de la flore de France*, publiée dans les *Archives* de M. Schultz (*loc. cit.*). Ma conclusion ne se bornera pas, comme la sienne, à un doute; elle sera franchement une négation, appuyée sur l'examen d'échantillons d'Aumessas que je dois à l'obligeance de l'inventeur lui-même, M. le docteur Martin, et sur celui d'exemplaires tout pareils que j'ai recueillis de mes propres mains, en 1854, au Petit-Gourzy près les Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées). Cette plante ne se distingue bien clairement du *Scl. annuus* L. que par les lobes oncinés de ses calices qui sont aussi plus ouverts. Pour le reste, tout est semblable, et il nous est impossible d'y reconnaître le *planta longe minor* et le *caulis magis divaricatus* des *Amœnitates*; la taille, le port, l'inflorescence, jusqu'à la marginature scarieuse des lobes calicinaux du *Scl. annuus* s'y retrouvent. Cette dernière est on ne peut plus évidente; et il fallait, pour ne pas la voir, quelque chose d'analogue à une idée préconçue. L'endroit où elle apparaît tout d'abord est précisément celui qui attire le plus vivement l'attention; je veux dire la courbure du lobe calicinal. La forme du lobe lui communique en effet sur ce point une certaine tension qui ne lui permet pas de se rouler avec les bords et de se dissimuler sous eux. Cette remarque a été publiée déjà par M. Boutigny, dans sa lettre du 22 décembre 1855, insérée à la page 768 du tome second de notre Bulletin. A la page 221 du même tome, M. Timbal-Lagrave nous apprend que M. Godron a trouvé la plante dont il s'agit à Escandorgues près Lodève, et à Ganges près Montpellier; il nous dit aussi que M. Lézat l'a rencontrée sur la montagne de Basibé près le Port-de-Castanèze; d'autre part, M. Boutigny, d'après l'herbier Lalanne, cite Oloron comme localité de l'espèce. Avec Gourzy, voilà donc trois habitats pyrénéens pour cette plante prétendue méridionale.

De son côté, M. le docteur Martin la regarde comme une espèce des régions montagneuses et alpestres; il admet sa parfaite ressemblance avec le *Scl. uncinatus* Schur, découvert quelque temps avant qu'il l'eût rencontré lui-même, d'abord dans la Transylvanie et successivement en Allemagne et dans l'Asie-Mineure. Sa manière de voir est adoptée et confirmée par M. V. de Janka, dans son *Histoire du Scleranthus uncinatus*, récemment publiée dans l'*Œsterr. botan. Zeitschrift* (1859, n. 7). L'auteur expose toutes les discussions auxquelles la plante a déjà donné lieu depuis 1850, que M. Schur l'a signalée dans la première année des *Actes et communications de la Société transilvaine pour les sciences naturelles*. Son travail se résume dans la synonymie actuelle de l'espèce, sa description et l'indication des localités où on l'a récoltée jusqu'à présent. Voici ces trois renseignements :

*Scleranthus uncinatus* Schur in *Verhandl. und Mitth. des siebenb. Ver. f. Naturw.* 1 (1850), p. 107.

*Scl. polycarpus* Gren. in F. Schultz *Arch. de la Fl. de Fr. etc.* 1852, p. 206 (non L. nec DC.).

*Scl. Martini* Gren. *l. c.*

*Scl. uncinatus* Martin ex Timbal-Lagrave in *Bull. Soc. bot. de Fr.* II (1855) p. 222.

*Scl. annuus* var. *uncinatus* Boutigny *l. c.* p. 768.

Radix perennans, primo anno jam caules floriferos profert. Calycis laciniae 5 demum patentibus apice inflexo-uncinatae; pars inflexa nunc trientem, rarissime dimidiam totius laciniae longitudinis adaequans, nunc brevior apice spinuloso-subulata; — rarius una alterave lacinia apice recta (haud uncinata).

Habitat in Galliae australis montosis (in m. Cebennis, in Pyrenæis centralibus) in Transsilvaniae montibus carpaticis, tam septemtrionalibus: e. g. in alpe Korongyis! quam in australioribus; atque in Asiae minoris prov. Armenia (*Tchihatchef*).

Comme on le voit, la description est assez accommodante; elle admet des formes moyennes, fleurissant dès la première année, ayant leurs divisions calicinales plus ou moins oncinées, quelques-unes même toutes droites. Un rameau que le bon docteur Guépin m'a détaché d'une touffe qui lui venait du Luc (Var), est dans cet état. A côté de lobes oncinés, s'y rencontrent des lobes peu courbés et d'autres à mucron simplement oblique. Mais on trouve aussi cela dans le *Scl. annuus* L. Je le remarque particulièrement sur quelques échantillons poitevins de ma collection. Il en est sans doute ainsi des échantillons parisiens dont parle M. J. Gay (voy. le Bulletin, t. II, p. 222). Il y a là une série de transitions qui me feraient incliner vers le sentiment de MM. Gay, Cosson et Boutigny, qui regardent cette plante comme une simple variété oncinée du *Scl. annuus* L. En effet, le signe qui demeure le plus caractéristique de cette forme, est la divergence des lobes. Or, dans les modifications de transition dont je viens de parler, les lobes les plus étalés sont précisément ceux qui se montrent les plus oncinés, en sorte qu'on est porté à considérer cette corrélation comme un résultat pour ainsi dire mécanique. La plante est remarquable par le développement et la constance de ses dix étamines, toutes munies d'anthères, car on sait que ce nombre, normal dans le genre, est souvent réduit par avortement, soudure ou toute autre cause.

J'arrive maintenant au *Scleranthus* de nos sables de la Vienne, pour lequel je réclame le titre de plante nouvelle et je propose le nom de *Scleranthus pseudopolycarpus*, parce qu'il se rapproche de la description du *Scl. polycarpus* L. fournie par les *Amœnitates*, bien plus que toutes les espèces qu'on y a rapportées jusqu'ici. En voici la diagnose :

**SCLERANTHUS PSEUDOPOLYCARPOS** de Lrx. — Racine blanche, simple, déliée, pivotante, garnie de quelques radicelles; tiges couchées-redressées, rameuses, courtes, tétragones, pubescentes sur deux faces opposées et glabres sur les deux autres, à feuilles opposées, divergentes, linéaires, aiguës, canaliculées, ciliées-membraneuses à la base, où elles sont conniventes; inflorescence en forme de grappe allongée; fleurs petites, nombreuses, disposées en faisceaux axillaires et terminaux; divisions calicinales dressées et non étalées

après l'anthèse, lancéolées, aiguës, à bords légèrement mais distinctement membraneux, à peu près aussi longues que le tube; couronne membraneuse insérée au sommet du tube calicinal large relativement à celle des autres espèces, portant, sur un premier verticille, des rudiments pétaloïdes au nombre de cinq placés devant la séparation des lobes, et, sur un second verticille plus intérieur, deux étamines fertiles; celles-ci sont disposées en croix avec les styles qui se dressent sur une portion de la capsule saillante au-dessus de la base des étamines d'une quantité égale à celle qui est renfermée dans le tube. — ☉ Avril-mai.

La plante a une teinte générale d'un vert jaunâtre, qui la fait distinguer au premier coup d'œil du *Scl. annuus* L., qui parfois croît avec elle. Elle est éminemment printanière, et, passé le mois de mai, on n'en rencontre plus de vestiges. Je l'ai trouvée, comme je l'ai déjà dit, à Saint-Sulpice-des-Ormes, au commencement d'avril de cette année, et à la croix de Bordeaux, dans la commune de Saint-Romain-sur-Vienne, le 14 mai, c'est-à-dire environ un mois après la première rencontre. Elle végétait sur des pelouses sablonneuses arides. J'ai lieu de penser qu'on la trouvera dans des lieux analogues, sur beaucoup d'autres points de la France, à la condition de la rechercher à l'époque indiquée, et non plus tard.

Cette espèce est intermédiaire entre le *Scl. annuus* L. et le *Scl. Delorti* Gren. Elle a la petite taille et les petites fleurs à lobes calicinaux redressés du second; mais elle en diffère par le port et l'inflorescence, puisque celui-ci est dressé, à rameaux dichotomes et à cyme corymbifère. Elle possède le port et l'inflorescence du premier; mais elle n'en a ni la taille, ni les feuilles simplement étalées et non divergentes, ni la grandeur des fleurs, ni les lobes calicinaux étalés et souvent plus longs que le tube du calice, ni la partie saillante de la capsule plus petite que la partie cachée, ni la floraison estivale. Ce caractère est si sensible, que les pieds du *Scl. annuus* mêlés à ceux du *pseudopolycarpus* entraînent à peine en fleur quand les autres laissaient déjà tomber leurs calices chargés de la graine mûre.

Le *Scl. pseudopolycarpus* possède en plus des rudiments corollins qu'on ne peut confondre, il me semble, avec des étamines avortées; parce que les étamines, fussent-elles au nombre de dix, sont toujours sur un seul rang, et ne constituent par conséquent qu'un seul et unique verticille. Ce caractère sépare nettement notre espèce de ses congénères, et particulièrement du *Scl. verticillatus* Tausch, qu'on lui rapporterait volontiers au premier coup d'œil. Il rattache aussi plus intimement le genre *Scleranthus* à ses voisins. Il montre aussi que MM. Grenier et Godron ont eu raison d'enlever le 0 que leurs devanciers, imités en cela par leurs successeurs, ont mis à l'article pétales de la description du genre, et de le remplacer par *pétales cinq ou moins, filiformes*. J'aimerais mieux le mot *rudimentaires*, comme étant plus conforme à

ce qui existe dans notre plante poitevine et ne pouvant répugner aux autres espèces qui les possèdent.

Si l'on se remet en mémoire la phrase caractéristique et la glose du *Scl. polycarpus* des *Amœnitates*, et qu'on les compare à ce que nous venons de dire du *Scl. pseudopolycarpus*, on se convaincra, comme je l'ai avancé, que, tout en étant un *faux polycarpus*, c'est lui qui rend le mieux l'ensemble de la plante Linnéenne, et qui peut en donner l'idée la plus complète. Il en a la petitesse que n'a pas l'*uncinatus*, le port et l'inflorescence qui manquent au *Delorti*, l'abondance relative des fruits qui lui est exclusivement propre; restent les lobes sans marges scarieuses dont sont privées les trois espèces, leur acuité et leur divergence prononcée dont jouit le seul *Scleranthus uncinatus*; mais celui-ci a dépassé le but; il a retourné leur extrémité en hameçon, et gâté, par son exagération, ce qui aurait pu le mettre en balance avec mon *pseudopolycarpus*, dans le cas où l'on aurait voulu donner une valeur égale à chacun des caractères, et ne pas accorder la prime à la physionomie générale.

Pour en revenir au *Scl. polycarpus* véritable, suivrons-nous le conseil de M. Martin, qui propose de le rayer des catalogues botaniques parce que les recherches faites par M. Babington dans l'herbier de Linné, ont prouvé que les échantillons conservés dans la collection Linnéenne sont grêles, chétifs, peu satisfaisants, sans aucun trait original, et n'offrent rien qui les distingue du *Scl. annuus*? Quand il faudrait accepter sans conteste l'observation de l'illustre botaniste anglais, ce ne serait pas une raison peut-être d'en venir à l'extrémité demandée. L'herbier de Linné nous a habitués à des mécomptes de ce genre, sans qu'on ait été réduit à supprimer les plantes qui sont bien décrites dans ses ouvrages, mais mal représentées dans ses collections. Ce serait une réaction un peu forte contre l'entraînement du jour, à séparer en plusieurs les espèces de nos pères dans la science, que de fondre en une seule deux espèces séparées par eux, si sévères et si judicieux. Depuis longtemps le *Scl. polycarpus* a pu échapper aux recherches, mais une plante distinguée par Sauvages, admise par Linné, qui a pris la peine de la cultiver pour la mieux décrire, retrouvée par Gouan, qui a été à même de faire contrôler sa découverte par le premier inventeur, cette plante, j'ai bon espoir qu'on la reverra sur quelque point ignoré. Elle ne doit pas, elle ne peut pas être assimilée à ces espèces de création éphémère, à qui des caractères sans valeur ne permettent de vivre que pour aussitôt mourir.

Notre genre *Sedum* a fait des acquisitions superbes et presque inespérées. Déjà nous avons le *Sed. elegans* Lej. des granites d'Adriers; il a été récolté dans la région calcaire de Montmorillon par l'abbé Chaboisseau, et je l'ai trouvé moi-même sur un mur en craie-tuffau de Saint-Denis-en-Vaux, tout près de l'endroit où croît la forme de *Sedum Telephium* L. à laquelle M. Boreau a donné le nom de *S. confertum*. Je ne pense pas, dirai-je en passant, que cette plante mérite le nom d'espèce. Depuis deux ans, je cultive

dans des pots contenant une terre fort maigre, des pieds de double provenance, qui, dans leurs lieux natals, m'avaient donné le *Sedum Telephium* type, avec sa tête de fleurs en corymbe; ils m'ont produit une inflorescence prolongée en forme de thyse obtus, par suite du développement des feuilles supérieures et des rameaux qui se sont fait jour à leur aisselle. Le contraire s'est aussi produit, mais moins franchement, sur des pieds du *S. confertum* Bor., transportés également chez moi, et dont les rameaux inférieurs n'ont pu se développer comme d'habitude. — A Persac, sur un coteau calcaire du parc de Villars, exposé au midi, l'abbé Chaboisseau récoltait, il y a deux ans, le *Sedum albescens* Haw., qui apparaissait pour la première fois chez nous, et le *S. altissimum* Poir., espèce toute méridionale, nouvelle à la fois pour notre flore et pour celle du centre de la France.

Le *Torilis heterophylla* Guss. a été découvert par l'abbé Guyon à Saix, commune de Champagné-Saint-Hilaire. — Le *Pimpinella magna* L. a été récolté à Lathus par l'abbé Chaboisseau, qui le premier l'a signalé dans le département. — Le *Smyrniium Olusatrum* L. s'abrite derrière la muraille de Château-Larcher.

Le *Rubia tinctorum* L. habite les ruines du château de Chauvigny.

Le *Solidago glabra* se tient dans les oseraies des bords de la Vienne, à Saint-Romain. — L'*Inula britannica* L. vient dans les grèves de la Creuse, au-dessous de Port-de-Piles. — L'*Inula montana* L. se rencontre dans le parc de Villars, et à proximité du *Sedum altissimum* Poir. — Le *Xeranthemum cylindraceum* Sm. croît à Saint-Denis-en-Vaux et sur les talus des fossés de la route de Châtellerault au Dorat, à la hauteur de Chitré. — J'ai vu le *Tanacetum vulgare* L., près de la route de Châtellerault à Lencloître, vis-à-vis l'extrémité ouest du parc de Clairvaux. — Le *Silybum Marianum* Gærtn. prospère au dedans et au dehors des cours du Chezeau, commune de Venduvre. — J'ai recueilli le *Carduus crispus* L., à fleurs rouges et blanches, sur les bords du Clain, au-dessous des rochers de Passe-Lourdain; quelques jours après, l'abbé Guyon le rencontrait dans les bois entre Saint-Benoît et Ligugé. Ces deux localités montrent cette plante rare sur un point du département où elle n'avait pas encore été aperçue. — Après l'avoir longtemps cherché auprès de Châtellerault, j'ai enfin trouvé, cette année, le *Cirsium anglicopalustre* Gr. Godr. (*C. spurium* de notre Flore). Il avait la haute taille du *Cirs. palustre* Scop. et les calathides solitaires du *Cirs. anglicum* DC. à l'extrémité de ses nombreux rameaux. Je l'ai recueilli dans les prairies au sud du moulin du Guéret, commune d'Antran, à une lieue environ de la croix de Ressan, où M. Delastre l'a signalé. — Le *Crepis setosa* Hall., déjà connu autour de Vaux-en-Couhé, dans l'arrondissement de Civray, se trouve, dans celui de Montmorillon, auprès de la ville même et à Pindray.

Le *Campanula patula* L., plante des terrains arénacés, descend le cours de la Vienne jusqu'aux îles qui se sont formées dans son lit à Saint-Romain

— Le *Cuscuta Trifolii* Babingt. vient sur les trèfles et les luzernes au pont de Lussac, à Jouhet, à Pindray, etc. Il est aussi commun dans les champs de trèfle de Saint-Romain-sur-Vienne. Le caractère qui m'a frappé davantage en cette plante, outre la blancheur de sa fleur et la teinte jaunâtre de ses tiges, c'est la longueur de son pédicelle charnu. — Le *Cuscuta Epilinum* Weihe m'a été indiqué sur les champs de lin de Coussay-les-Bois. Je l'ai reconnu aux désordres qu'il occasionne et dont on m'a fait la peinture; mais je n'ai pu encore m'en procurer d'échantillons qui lèvent tous les doutes.

Bien que n'étant pas de notre département, je crois devoir mentionner ici le *Caryolopha sempervirens* Fisch. et Trautv., que j'ai trouvé abondamment dans les champs et vignes de Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Cette station, assez enfoncée dans les terres, m'a semblé digne d'intérêt au point de vue géographique.

Le genre *Verbascum* s'est augmenté pour nous du *Verbascum mosellanum* Wirtg., que j'ai rencontré sur les bords de la Creuse, à son embouchure, et sur ceux de la Vienne, aux Trois-Moulins, commune de Saint-Romain, ainsi que sur les grèves du Ger-de-la-Groie, commune d'Antran, — du *V. nothum* Koch, trouvé à la Fontaine-aux-Brodes, commune de Dangé, — du *V. floccosum* Waldst. et Kit., à fleurs blanches, récolté à Saint-Romain, — et de plusieurs espèces hybrides ou de localités nouvelles, pour les espèces que j'avais déjà eu occasion de désigner en 1857. En commençant par ces dernières, j'ajouterai, pour le *V. mixtum* Ram., le parc des Ormes, le pont de Lussac et Lathus, — pour le *V. nigro-Lychnitis* Sch., Saint-Romain-sur-Vienne, — pour le *V. Thapso-nigrum* Sch., Lathus et Saulgé, — pour le *V. Thapso-Lychnitis* M. et K., Saint-Romain-sur-Vienne, — pour le *V. floccoso-Thapsus* Schultz, Concise près Montmorillon, — pour le *V. floccoso-thapsiforme* de Lcx (non Wirtg.), tous les bords de la Vienne, depuis Bonneuil-Matours jusqu'à l'embouchure de la Creuse et par delà. Cette plante a le port du *V. thapsiforme* Schrad. et l'inflorescence du *V. floccosum* W. et K., avec des fleurs dont la taille est intermédiaire avec celle des parents. Elle mérite le nom que nous lui avons donné et qui était resté libre depuis que MM. Lecoq et Lamotte ont démontré que la plante de M. Wirtgen, participant du *V. Thapsus* L. et du *V. floccosum*, doit être appelée *V. Thapso-floccosum* Lec. et Lam. Voici la description de la nôtre :

VERBASCUM FLOCCOSO-THAPSIFORME de Lcx (non Wirtg.). — Tige droite, de 6 à 20 décimètres, arrondie, rameuse, paniculée au sommet, couverte, ainsi que les feuilles, d'un tomentum épais, blanc-jaunâtre, peu floconneux; feuilles radicales ovales-oblongues, crénelées, rétrécies en pétiole court, ailé, les caulinaires ovales-oblongues, acuminées ou cuspidées, suivant la prédominance de l'un ou de l'autre des parents, semi-décurrentes sur la tige; fleurs en glomérules assez fournis le long des rameaux et à pédicelles plus courts que les

calices, accompagnées d'un léger duvet floconneux, jaunes, plus grandes que celles du *V. floccosum*, dont elles ont les étamines velues à anthères transversales et obliquement transversales et le stigmate en massue, mais moitié moindres que celles du *V. thapsiforme*; capsules nulles. — Juillet-septembre. — Sables des bords de la Vienne et de la Creuse.

A ces différents *Verbascum* j'en ajouterai encore un autre qui est un hybride du *V. thapsiforme* et du *V. Lychnitis* L. Il a le port du *thapsiforme* et la disposition de la panicule du *Lychnitis*; mais l'influence du *thapsiforme* se fait sentir dans cette panicule par la grandeur des fleurs rotacées, par une très petite décurrence du stigmate, par la brièveté des pédicelles égaux ou à peine supérieurs aux calices, et par le tomentum jaunâtre qui accompagne les glomérules de fleurs. Je l'appellerai *Verbascum Lychnitidi-thapsiforme*. En voici la description :

**VERBASCUM LYCHNITIDI-THAPSIFORME** de Lcrx. — Tige anguleuse surtout vers le haut, longue d'un mètre, rameuse, couverte d'un tomentum pubérulent blanc-jaunâtre; feuilles d'un vert jaunâtre, tomenteuses sur les deux faces, semi-décurrentes, les inférieures crénelées, brièvement pétiolées, ovales-lancéolées, les supérieures entières, acuminées, les feuilles raméales et bractées à base embrassante, non décurrentes; glomérules de fleurs jaunâtres, pubérulents, espacés sur les rameaux, mais assez rapprochés sur la tige principale, garnis de bractées qui les dépassent avant l'anthèse, ce qui fait paraître la grappe un peu chevelue; pédicelles égaux ou à peine supérieurs aux calices qui ont les lobes courts, lancéolés, tomenteux, jaunâtres; corolle jaune, rotacée, de grandeur moyenne, à étamines garnies de poils jaunâtres, les deux plus grandes n'en ayant que sur un côté; anthères transversales; stigmate à peu près capité avec un léger commencement de décurrence; capsules nulles. — Juillet. — J'en ai trouvé un pied unique dans un champ sablonneux de Saint-Romain-sur-Vienne. — La corolle rotacée le distingue, au premier abord, du *V. Thapso-Lychnitis* M. K. Les feuilles supérieures non crénelées, la brièveté relative des pédicelles et la forme du stigmate le séparent du *V. thapsiformi-Lychnitis* Schiede.

Le *Linaria Cymbalaria* Mill., très commun sur les murs de Poitiers, a fourni à M. Delastre une variété blanche, à feuilles d'un vert pâle, qu'il m'a montrée pendant le long des murailles d'enceinte du grand séminaire. — Il existe deux formes distinctes du *Linaria Elatine* Desf., l'une grêle à longs pédoncules filiformes, complètement glabres, à feuilles et tiges vertes, garnies de longs poils espacés; l'autre à tiges plus grosses, très velues, ainsi que les feuilles qui sont fortement crénelées sur la tige principale et à la base des rameaux, à pédoncules moins longs entièrement velus dans le bas de la plante, glabres vers leur milieu au sommet de la tige et des rameaux. Cette dernière

forme, qui emprunte considérablement au *Linaria spuria* L., et qui me paraît être le résultat d'un croisement entre cette espèce et le *Linaria Elatine*, ressemble beaucoup au *Linaria crenifolia* Delile. Elle s'en distingue pourtant par ses graines alvéolées, tandis que celles de la plante du midi, décrites par M. Boreau (*Bulletin de la Société industr. d'Angers*, n° 6, XXIV<sup>e</sup> année), et dont je n'ai pas été assez heureux pour trouver de vestiges sur le rameau authentique que j'en possède, sont évidemment tuberculeuses. En la distribuant à quelques correspondants, je lui ai donné le nom de *Linaria confinis* de Lcrx. Si l'on veut, ce sera seulement *Linaria Elatine* Desf. var. *confinis* de Lcrx, l'autre forme devenant *Linaria Elatine* var. *gracilis*. La variété *confinis* est assez commune dans nos sables argileux; je l'ai remarquée autrefois aux Eaux-Bonnes; la forme grêle se trouve plus volontiers dans les sables doux et humides. — Le *Linaria prætermissa* Delastre, à tiges glabres, a été rencontré par l'abbé Guyon sur les murailles de Couhé.

L'*Odontites Jaubertiana* Bor. croît abondamment dans les moissons calcaires de Lencloître, Orches, Sérigny, Prinçay, etc.

Au mois de juin, nos prairies sont garnies d'un *Rhinanthus* que je ne puis facilement rapporter au *Rhinanthus major* Ehrh., puisqu'il a des graines dont le bord égale la largeur, et que la tige, les feuilles et le calice en sont maculés de noir. Serait-ce le *Rhinanthus minor* Ehrh.? Mais les dents de ses bractées sont assez profondes et très aiguës. La dent bleue qui accompagne chaque côté de la lèvre supérieure de la corolle est arrondie-tronquée; elle n'est ni courte ni longue; le style recourbé est tantôt saillant, tantôt inclus; le calice est velu-cilié sur les arêtes; la corolle a sa ligne dorsale ciliée, et son casque couvert de glandes jaunes. — Du reste, je vois des glandes pareilles dans les échantillons des diverses espèces que je possède en herbier, et je ne trouve cela mentionné nulle part. Ce ne peut être le *Rhinanthus hirsuta* Lam., auquel on attribue la figure 125 de Bulliard (*Plantes suspectes de France*) et qui ne ressemble pas du tout à notre espèce. Je crois que les plantes de ce genre demandent une étude nouvelle. J'ai des échantillons des Eaux-Bonnes à fleurs jaunes et à fleurs rubigineuses, dont les dents de la corolle, la glabrescence ou la villosité, la grandeur et la dentelure des feuilles et des bractées, la forme des graines glabres ou velues donneraient moyen de créer plusieurs espèces distinctes de celles qui ont été décrites jusqu'à ce jour, ou forceraient à modifier notablement les anciennes descriptions si on les rattachait aux espèces antérieures.

M. Chaboisseau a récolté, sur les racines de l'Angélique des jardins cultivée au séminaire de Montmorillon, une Orobanche que M. Schultz rapporte avec hésitation à une espèce de la Grèce qu'il a publiée dans le *Prodromus*. Elle a l'apparence de l'*Orobanche minor* Sutt., dont elle diffère par un stigmaté jaunâtre et par les poils des étamines qui sont très rares; ils ne figurent qu'à peine sur le milieu du filet, dans sa moitié inférieure, tandis que dans l'*Or.*

*minor*, ils existent aussi sur les côtés qu'ils rendent très distinctement ciliés. Je verrais avec plaisir cette plante porter le nom de son inventeur, et s'appeler *Orobanche Chaboissæi*.

Le *Calamintha villosa* (*Acinos villosus* Pers.), forme du *Cal. Acinos* Gaud., vient communément à Saint-Romain-sur-Vienne et Saint-Remy-sur-Creuse, dans les sables plus ou moins calcaires, où on le reconnaît à sa taille élevée et à sa villosité blanchâtre. — Le *Calamintha silvatica* Bromf. est répandu sur nos coteaux et dans nos bois calcaires. Il n'en est pas de même du *Calamintha ascendens* Jord.; il n'avait pas encore été signalé chez nous jusqu'au mois d'août de l'année dernière, époque à laquelle je l'ai cueilli sur le bord d'un sentier qui conduit du bourg de Château-Larcher à Maugué. — Le *Lamium incisum* Willd. m'avait toujours paru une plante rare. Je ne l'avais rencontré qu'une ou deux fois par hasard dans notre Poitou; et, sans que je m'en aperçusse, il remplissait les carrés de mon jardin à une époque de l'année où je laisse en repos la botanique phanérogamique pour m'occuper des plantes microscopiques. C'est la seule explication que je me puisse donner à moi-même de mon inattention à son égard. — L'abbé Guyon nous a dotés du *Chaiturus Marrubiastrum* Rchb., qu'il trouve dans la vallée de la Bouleur, au-dessus de Brux.

J'ai récolté le *Rumex pratensis* M. et K. à Chéneché, dans les jardins frais du bourg. Cette plante, très rare chez nous, avait bien été mentionnée par M. Delastre sur les bords de la Palu, mais non dans un endroit déterminé.

Nous rencontrons sur nos coteaux une forme de *Thesium* que l'on rapproche généralement du *Thesium humifusum* DC., et que je proposerais de distinguer plutôt que de séparer, sous le nom de *Th. humifusum* DC. var. *læte-virens* de Lcrx. Elle est redressée comme le *Th. divaricatum* Jan, dont elle a aussi les rameaux de l'inflorescence droits et lisses; mais elle a trois bractées inégales dont l'une dépasse le fruit, ce qui la reporte au *Th. humifusum*. Elle s'éloigne de ce dernier, qui est jaunâtre, par sa teinte générale d'un vert bien accusé; elle s'en éloigne encore par ses rameaux qui ne sont ni scabres, ni flexueux. Je n'ose pas en faire une espèce, parce qu'il y a tels échantillons de mon herbier qui semblent mener d'une forme à l'autre.

L'*Ulmus montana* Sm. est planté fréquemment le long de nos routes et de nos fossés, où il se fait reconnaître par ses rameaux lisses et bien venants, par ses larges feuilles munies au sommet de dents profondes, aiguës, surchargées de dentelures secondaires, enfin par son fruit ovale-oblong, dont la graine est insérée vers le milieu, et non immédiatement au-dessous de l'échancrure.

A la queue de l'étang supérieur du Rond, dans la forêt du même nom, j'avais remarqué depuis longtemps un *Salix* de petite taille qui avait emprunté les formes du *S. cinerea* L. en les réduisant aux proportions de celles du *S. aurita* L. Cette année, j'ai pu l'examiner en fleur, et je me suis convaincu qu'il avait les organes de la floraison semblables à ceux du *S. aurita*,

comme les organes de la végétation pareils à ceux du *S. cinerea*. Il forme deux ou trois touffes buissonneuses de 2 mètres de hauteur, à rameaux très courts et très multipliés; ce qui m'a engagé à l'appeler *Salix fruticulosa* de Lcrx.

Dans une pièce d'eau qui dépend du jardin curial de Saint-Denis-en-Vaux, j'ai rencontré le *Potamogeton obtusifolius* M. et K., déjà trouvé dans l'arrondissement de Montmorillon, mais qui ne figurait pas dans celui de Châtellerault. Les *Najas minor* Roth et *major* Roth, sont abondants sur les bords de la Creuse, en se rapprochant de son embouchure. Ils y vivent ensemble et en compagnie du *Potamogeton pectinatus* L. et du *Myriophyllum spicatum* L.

J'ai trouvé le *Gagea arvensis* Schl. dans un champ calcaire de Saint-Denis-en-Vaux. Cette plante, rare dans la Vienne, et pour laquelle j'ai signalé plusieurs stations, n'est jamais commune en chacune d'elles. — L'*Ornithogalum sulfureum* R. et Sch. est très commun dans nos moissons du calcaire-tuffau. Il y conserve souvent la fraîcheur de ses feuilles jusque après la floraison, ce qui ne l'empêche pas d'avoir, même en cet état, une physionomie toute différente de celle de l'*Ornith. pyrenaicum* L., tel que l'admet M. Boreau. J'en juge d'après un échantillon que me donna M. Delastre, qui venait de le recueillir au pont de la Place, dans la vallée de Notre-Heure (Loiret), à l'époque où il était sous-préfet de Gien. — L'*Allium tenuiflorum* Delastre (*Flore de la Vienne*, p. 420) est pris pour l'*Allium arvense* de Gussone. Confronté avec un pied authentique récolté à Palerme, il s'en est séparé tout de suite par la petitesse de ses fleurs et par la disposition de son bulbe. Il est beaucoup plus voisin de l'*Allium vineale* L.  $\beta$  *capsuliferum* Koch, dont le rapprochent les tuniques entrecroisées du bulbe et les divisions à dos lisse du périgone. L'abbé Guyon et moi avons parcouru les vignes calcaires de Blalay où il a été trouvé. Elles nous ont offert l'*Allium vineale* garni de bulbilles de tout nombre et de toutes dimensions. Malheureusement nous n'avons point aperçu la forme à sertule exclusivement garni de fleurs; mais tout porte à croire qu'elle y peut venir et que ce sont deux échantillons de cette sorte qui en ont été rapportés autrefois par l'auteur de notre Flore.

Le *Cephalanthera ensifolia* Babgt. est fort répandu dans les bois de la Cour, à Saint-Romain-sur-Vienne, et dans ceux de la Chaise, à Saint-Remy-sur-Creuse, où il est en compagnie de l'*Orchis Simia* Lam. aussi fréquent que lui. — L'*Epipactis microphylla* Sw. se trouve dans le petit bois de Mousseaux près les Ormes et à Vieux près Vendeuve.

Dans la même commune des Ormes, les prairies du parc de la Fontaine possèdent le *Festuca arundinacea* Schreb. — Les sables d'alluvion de nos bords de Vienne et lieux circonvoisins nourrissent trois *Agropyrum* fort tranchés, mais qui n'avaient pas suffisamment fixé notre attention; avec beaucoup de botanistes, nous les confondions sous la dénomination commune de *Triticum repens* L. Ce sont: *Agropyrum campestre* Gr. Godr., *A. pungens* R. et Sch.,

*A. repens* P. B. Les deux premiers se distinguent du troisième par des glumes moins grandes que les deux tiers de l'épillet ; ils se distinguent entre eux par les glumes de l'épillet supérieur obtuses chez le *pungens*, aiguës chez le *campestre*, tandis que les glumelles, obtuses-mucronées chez le *campestre*, sont aiguës chez le *pungens*. L'*Agr. repens* a plusieurs variétés dont la grandeur de l'arête, dans les glumelles, fait le caractère. J'ai récolté à Saint-Romain et à Dangé les variétés *subulatum* Schrk, *Vaillantianum* et *Leersianum*. — Le *Lolium linicola* Sond. vient dans les cultures de lin à Coussay-les-Bois et à Vouneuil-sur-Vienne.

L'abbé Chaboisseau a trouvé une troisième station de l'*Asplenium septentrionale* Hoffm. sur les granites de Lathus.

Le *Nitella tenuissima* Kuetz. vient dans les fossés des prairies de Villiers, entre Saint-Romain et Saint-Denis-en-Vaux. — Le *Nitella flabellata* Kuetz. habite le ruisseau de Charçay, à Saint-Romain. — Le *Chara hispida* Smith garnit la fontaine qui domine le château de M. Laurence, à Bonneuil-Matours.

Cette revue presque exclusivement phanérogamique terminée, j'aurais bien encore à entretenir la Société des nouveautés cryptogamiques qui, depuis deux hivers, sont venues accroître nos richesses ; mais j'ajourne cette communication à l'époque où M. Desmazières, qui a bien voulu accueillir pour ses centuries les espèces que j'ai pu récolter en nombre, sera en mesure de les publier. J'ai trop abusé, Messieurs, de votre complaisante attention. Il me reste à vous en demander pardon. Je vous prie d'excuser en moi la facilité avec laquelle on se laisse entraîner à croire intéressant pour tous ce qui n'est souvent intéressant que pour soi, et ce qui l'est devenu surtout en raison de la peine qu'on y a prise.

M. l'abbé de Lacroix, qui a bien voulu apporter de nombreux échantillons de son *Scleranthus pseudopolycarpus*, a l'obligeance de les distribuer aux membres présents.

M. Reveil fait hommage à la Société d'une brochure (extraite du tome III du *Recueil des travaux de la Société d'émulation pour les sciences pharmaceutiques*) publiée par lui et intitulée : *Note sur les résiniers des Landes, sur les produits du Pinus maritima et sur l'homme prétendu quadrumane de Bory de Saint-Vincent*.

A cette occasion, M. Reveil signale à la Société l'intérêt qu'il y aurait à résumer, dans un rapport spécial, les divers procédés de culture du Pin maritime, dans les départements de la Gironde et des Landes, et les différentes méthodes qui ont été en usage autrefois, ainsi que celles qui sont employées aujourd'hui. Il rappelle que déjà d'intéressants travaux ont été publiés sur cette question, en particulier par M. Hector Serres, pharmacien à Dax et membre de la Société. Les nombreux produits du Pin maritime sont pour les Landes

et la Gironde l'origine d'un commerce dont le chiffre atteint plusieurs millions par année. On comprend dès lors facilement l'intérêt immense que présenterait un travail spécial fait dans le but de résoudre les diverses questions qui se rattachent à l'importante industrie des matières résineuses et de tous ces produits aujourd'hui encore mal connus dans leur origine et mal définis dans leur nature.

La proposition de M. Reveil, appuyée par plusieurs membres, est prise en considération, et la Société décide qu'une Commission sera chargée de présenter un rapport sur la culture du Pin maritime, dans les départements de la Gironde et des Landes. Sont désignés pour faire partie de ladite Commission : MM. Cosson, Léon Dufour, H. de la Perraudière et Reveil (1).

M. Th. Cuigneau, secrétaire, présente plusieurs ouvrages récents de M. Ch. Des Moulins, dont l'éminent botaniste fait hommage à la Société, entre autres son dernier travail, intitulé : *Suite du Catalogue raisonné des phanérogames de la Dordogne; supplément final* (Extr. des *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, t. XX, livr. 6, 1859).

En présentant cet ouvrage, remarquable, comme toutes les œuvres scientifiques de l'auteur, par la précision et la rigueur des descriptions, non moins que par l'analyse minutieuse et approfondie des espèces, M. le Secrétaire donne lecture des lignes qui le terminent et qui sont ainsi conçues :

« Le bon à tirer de cette dernière page (453 du tirage à part, 903 des *Actes de la Soc. Linn.*) est donné le 28 juillet 1859, ce qui, en tenant compte du temps nécessaire pour le brochage du tirage à part, permet de fixer le jour de sa publication réelle au 8 août 1859, jour de l'ouverture de la session extraordinaire de la Société botanique de France à Bordeaux. »

La Société accueille avec une vive gratitude les dons de son honorable vice-président, dont elle regrette profondément l'absence, et M. le Président annonce qu'une lettre de remerciements sera adressée à M. Des Moulins, pour lui exprimer combien la Société est surtout sensible à l'attention délicate avec laquelle il a bien voulu faire coïncider la publication du complément de l'un de ses plus importants ouvrages avec l'ouverture de la session de Bordeaux.

M. Cosson fait à la Société la communication suivante :

(1) On trouvera plus bas le rapport de cette Commission, rédigé par M. Reveil.